

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 26

Artikel: Destin de rose
Autor: T.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Gbène, 11, La D.D. 116.

Montreux, Ger 1/2e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les effeuilleuses.

En avril déjà, les braves Savoyardes se préoccupent du séjour annuel que le travail des effeuilles leur procure sur terre vaudoise. Les vieilles, celles qui, depuis des années, traversent le Léman pour atterrir à Ouchy, ou à Cully, ou dans un des ports de La Côte, renseignent les débutantes. Et ce n'est pas un petit labeur que celui de recommander à ces jeunes l'attention nécessaire à l'effeuillage. Puis, c'est M. le curé qui, pendant les deux ou trois dimanches précédant l'exode, met ses ouailles en garde contre les tentations multiples de la ville ou du village. Au prône, il parle volontiers de satan, lequel rôde autour des jolies effeuilleuses, cherchant laquelle dévorer. Et ces pauvres brebis, craintives du loup, baissent les yeux, pincent les lèvres et frissonnent. La Céphise, la Pélagie, la Francoise, la Perronne et tant d'autres, qui y sont allées et en sont revenues, ne disent mal du diable et n'ont crainte du loup. Faut croire que M. le curé voit les choses en noir.

Vous les avez vues débarquer par groupes, babillards et bruyants, le panier au bras, le parapluie en main, saluant « M. le douanier ». Jadis, elles portaient toutes le gracieux bonnet rond. Aujourd'hui la mode de Thonon ou de St-Gingolph leur fournit de bizarres « galurins ». Et c'est le dimanche, lorsque l'immense contingent de Lavaux va à la messe, les unes à Vevey, les autres à Lausanne, selon qu'elles effeuillent en delà ou en deçà de Cully, c'est le dimanche qu'il faut étudier les étranges vêtements de ces braves jeunes. Ce sont chapeaux empennés, enrubannés, sous lesquels les visages de nos Savoyardes apparaissent drôlement, comme très étonnés eux-mêmes d'une telle coiffure. D'aucunes portent de petits paletots sacs mal ajustés, grotesques, achetés *Au Louvre*, à Puplinges, ou au *Bonheur des dames*, à Meillerie; la mode de Paris, quoi ! N'en ai-je pas vu avec des robes cloches ! Et elles s'admirent, elles se pavanent, tête haute, avec un petit mouvement du cou fort présomptueux. Dire que sans ces affiquets les pauvrettes seraient jolies.

Il en est heureusement qui ont conservé la jupe mi-longue, le caraco, le fichu de soie et l'exquis bonnet de tulle artistement ruché. Celles-ci n'ont aucun besoin « d'emprunter » une allure; elles vont leur pas accoutumé, un bon pas solide qui fait, sous le heurt des souliers garnis de clous, résonner le sol de la route et soulever la poussière du chemin. Elles vont, gentilles et gaies, bavardant en leur vibrant patois de Savoie. Parfois aussi elles fredonnent quelque romance de l'autre rive, quelque complainte, un peu pleureuse :

Si j'étais hirondelle
Que je puisse vòdòler,
Sur le sein de ma belle
J'irais m'y reposer...

Au loin, l'accord des cloches lausannoises bourdonne son harmonie dominicale. Et les effeuilleuses qui ne se demandent point si ces dig, dong... dig, dig, dong... appellent au tem-

ple catholiques ou réformés, marchent à la cloche, comme de braves petits soldats marchent au « canon », par devoir peut-être plus que par goût.

Ah ! il en passe sur cette route pendant une heure. Les contingents suivent les contingents; les jeunes se démènent et trottent, les vieilles vont à pas comptés, vraie allure de campagnardes accoutumées aux rudes sentiers, aux « vionnets » caillouteux. Le vieux « paroissien » tenu sur la poitrine avec le mouchoir blanc, bien plié, le mouchoir du dimanche et des fêtes carillonnées, elles parlent sans bruit. Déjà la vie a passé sur ces âmes simples, et elles ont appris les désillusions. Poules graves et désenchantées, elles surveillent d'un air paternel, mais vigilant, les turbulentes poussines qui caquetent autour d'elles, et ces braves vieilles balbutient, parfois, un *Ave* ou un *Pater* pour que Dieu garde cette jeunesse, dont M. le curé se fait si grand souci.

LE PÈRE GRISE.

Trois douzaines de rejetons.

Un journal citait dernièrement comme phénoménal le cas d'un Allemand père de vingt-quatre rejetons. Peuh ! vingt-quatre rejetons ! On a vu mieux que cela dans notre pays de vignobles, à la fin du XVII^{me} siècle. Voici l'inscription que porte le registre des baptêmes de Vevey, et que M. Alfred Millioud, archiviste, a bien voulu relever à l'intention des lecteurs du *Conteur vaudois* :

Baptêmes de Vevey.

1683. Août le 10. — Antoine fils de Nicolas Enard, maître lanternier, habitant à Vevey. N.-B. que le dit enfant Antoine est le 35^{me} des enfants légitimes que le dit maître lanternier a eus de 3 femmes et même le 30^{me} mâle.

Le 36^{me} est venu en juin 1685.

Destin de rose.

J'étais adolescent ;
Ma petite cousine
Était encore enfant,
Une vraie églantine !

Main dans la main, joyeux,
Nous courions la campagne,
Bâtissant à nous deux
Maints châteaux en Espagne.

Chassant par monts et vaux
Les papillons superbes,
Ou cueillant des pavots
Dont nous faisions des gerbes.

Pendant que, fatigués,
Nous reprenions haleine
Sous les rameaux feuillés
De la forêt prochaine,

Timide, je plaçais
Sur sa tête mignonne
Les pavots enlacés,
Festonnés en couronne ;

Et j'écoutais, ravi,
Son babil de gamine...
Soudain elle me dit
D'une voix plus câline :

Quand j'aurai mes vingt ans
Je serai ton amie !...

(Cinq ans après.)
Aujourd'hui, qu'il est temps,
Ma cousine l'oublie !

(Quinze ans après.)
Bon dieu, qu'elle eut raison,
Ma petite cousine !
Je suis resté garçon ;
Elle fut églantine !

T. R.

Les laitiers.

On a discuté, ces jours-ci, au Conseil communal de Lausanne, un règlement sur la vente du lait. Ce règlement indique, entre autres choses, les conditions de salubrité que doivent remplir les locaux où l'on conserve le lait et où on le débite. Il y a une trentaine d'années, les laiteries des villes étaient à peu près inconnues dans le canton de Vaud. Sauf de rares exceptions, les particuliers recevaient directement le lait des campagnards, qui l'amenaient eux-mêmes, le portaient de bon matin chez leurs clients et s'en retournaient avant midi à leurs fermes, la charrette vide et la bourse garnie. Il n'y avait point d'intermédiaires entre le consommateur et le producteur.

Peu à peu, à l'instar de ce qui se fait dans les grands-centres, des laiteries urbaines se sont créées, parfois moins dans un but de lucre que pour assurer à la population du lait de bonne qualité, à des prix ne variant guère. Et c'est ainsi qu'on voit maintenant, dans chaque quartier, des comptoirs éblouissants de propreté où l'on sert lait, crème, beurre et fromage. Ces pimpantes boutiques sont alimentées journellement par des villages et des hameaux souvent fort éloignés, dont le lait est transporté à la ville, soit par le chemin de fer, soit par des camions attelés de deux et trois chevaux.

Le cultivateur charriant lui-même le lait de ses vaches et le vendant sans l'entremise du marchand de la ville, devient de plus en plus rare. Il en reste cependant encore quelques-uns, depuis le propriétaire cossu, au char à ridelles fait pour transporter journellement ses cinq à six cents litres de lait, jusqu'au petit fermier où l'unique « boille » ne contient pas plus d'une trentaine de litres. A force de travail et d'économies, ces braves gens arrivent à nouer les deux bouts. Mais quel dur métier ! Debout avant l'aube, ils trayent leurs vaches, puis s'en vont « ramasser » le lait chez ceux de leurs voisins qui ne peuvent le leur apporter; ils font souvent plus de deux lieues avant d'arriver à la ville, exposés à toutes les intempéries et aux divers périls que courent constamment les charretiers. S'ils viennent du Jorat, comme c'est ordinairement le cas, ils risquent en hiver de demeurer pris dans les « gonflés » et d'avoir les membres gelés.

Et les aléas du commerce ! le lait qui « tranche » par la faute d'un fournisseur ou parce que la servante n'a pas bien nettoyé ses boilles ! Les clients qui trouvent le lait bleui, parlent de baptême et menacent d'appeler la police ! Et ceux qui ne paient pas et qui se sont éclip-